



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Vautours en Baronnies

Animation et mise en œuvre de la déclinaison régionale du
Plan National d'Actions en faveur du Vautour percnoptère.

BILAN 2017

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

AUVERGNE -
RHÔNE-ALPES

Avant-propos : Contexte de mise en œuvre de l'animation

Selon le souhait de la DREAL AuRA la candidature à l'AMI concernait le Vautour percnoptère et le Vautour moine, espèces dont les problématiques sont relativement proches et dont certaines actions sont transversales aux 2 espèces. C'est pourquoi, la LPO AuRA et l'association Vautours en Baronnies se sont associées pour déposer une candidature commune.

La LPO AuRA étant animatrice régionale de ce PNA Vautour percnoptère depuis son lancement celle-ci s'est engagée à mener cette mission d'animation en 2017. Elle a également coordonné les missions communes (Vautours en Baronnies et LPO AuRA).

L'association Vautours en Baronnies (Rémuzat 26), est à l'initiative des programmes de réintroduction du Vautour fauve, Vautour moine et Gypaète barbu dans le Massif des Baronnies (Sud de la Drôme). Son expérience et son implication, fait de cette association une structure incontournable et c'est pourquoi elle est opératrice dans les PNA Vautour percnoptère, Vautour moine et Gypaète barbu. Vautours en Baronnies s'est engagée à mener la mission d'animation du PNA Vautour moine en 2017 dans le Massif des Baronnies.

Ce rapport fait le bilan 2017 des actions menées sur la Vautour percnoptère en Ardèche et Drôme. L'association Vautours en Baronnies a rédigé l'équivalent pour le Vautour moine dans la Drôme.

A. Mission d'animation du PNA Vautour percnoptère en 2017

D'une manière générale, la prestation consiste en l'animation et la mise en œuvre de façon coordonnée de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur du Vautour percnoptère en 2017 à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette déclinaison est réalisée chaque année en lien avec les priorités définies dans le PNA en lui-même, validées lors des réunions des opérateurs et des COFIL du PNA.

Il s'agit de réaliser une actualisation des informations concernant le statut de l'espèce en AuRA, de faire l'état des lieux des enjeux et des actions déjà mises en œuvre et de déterminer leur priorisation. Cette démarche préalable avait pour objectif l'organisation d'un séminaire régional qui a eu lieu le 14 novembre 2017.

Calendrier de la mission d'animation du PNA Vautour percnoptère en 2017 :

| Mois de l'année 2017 | 04 | 05 | 06 | 07 | 08 | 09 | 10 | 11 |
|---|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Réunion régionale de cadrage | X | | | | | | | |
| 2. Comité d'experts | | X | | | | X | | |
| 3. Synthèse, enjeux, perspectives | X | X | X | X | X | X | X | |
| 4. Synthèse actions 3 années précédentes | X | X | X | X | | | | |
| 5. Capitalisation actions 2017 | | | | | X | X | | |
| 6. Mise en forme des conclusions et de la réflexion | | | | | X | X | X | X |
| 7. Appui projets | | | | | X | X | X | |
| 8. Séminaire régional espèces menacées | | | | | | | | X |

B. Bilan de la mission en 2017

1. Participation de la LPO à la réunion régionale de cadrage organisée par la DREAL :

L'animateur LPO AuRA du PNA a participé le 7 avril 2017, dans les locaux de la DREAL AuRA à Lyon, à la réunion de cadrage des animations des PNA en Auvergne-Rhône-Alpes pour l'année 2017 organisée par la DREAL AURA.

2. Installation d'un comité d'experts (ou "comité de pilotage") pour le Vautour percnoptère.

Plusieurs personnes intervenant au sein du PNA en AuRA, mais aussi en PACA et Occitanie ont été consultées courant 2017, et seront consultées dans les mois et années du PNA Percnoptère (2015-2024) en tant qu'experts. Ces personnes concernent l'animateur national (LPO Mission rapaces), les animateurs régionaux du sud-est de la France (CEN PACA) et des Pyrénées (LPO Aquitaine), la DREAL Aquitaine (responsable du PNAAB), le gestionnaire du site Natura 2000 de la Basse-Ardèche et de la Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche (SGGA), des personnes compétentes en lien avec l'espèce, sa conservation et la gestion de ses habitats (cf. tableau page suivante)

Liste des personnes consultées en tant qu'experts du PNA Aigle de Bonelli en 2017

| Experts PNA AB sollicités | Nom | Domaines | Localisation |
|----------------------------------|----------------|---|---------------------|
| LPO Mission Rapaces | P. Orabi | Animateur national | Paris |
| LPO Aquitaine | E. Kobierzycki | Coord. Technique PNA Percnoptère Pyrénées, responsable baguage et GPS (CRBPO) | Pau |
| CEN PACA | C. Ponchon | Animatrice du Sud-Est France | St Martin de Crau |
| SGGA | N. Bazin | Actions du PNA au sein du site N 2000 et RNN Gorges de l'Ardèche | St Remèze (07) |
| SGGA | D. Doublet | Ex Conservateur de la RNNGA | St Remèze (07) |
| LPO Ardèche | F. Veau | Actions du PNA au sein en Ardèche | Largentièrre (07) |
| SMGG | G. Frechet | Actions du PNA au sein du site N 2000 de la Cèze et des Gorges du Gardon | Ste Anastasie (30) |

La consultation de ces personnes a permis la rédaction du tableau faisant le bilan des actions menées ainsi que de définir les perspectives d'actions, le tout en cohérence avec le programme national du PNA Percnoptère, les menaces et les enjeux locaux, ainsi que les partenariats développés localement.

3. Synthèse, enjeux et perspectives

3.1. Répartition du Vautour percnoptère (cf. carte en Annexe 1)

3.2 : Analyse du réseau d'acteurs :

Les administrations :

- DREAL Aquitaine
- DREAL AuRA
- DREAL Occitanie
- DREAL PACA
- DDT 07, 26 et 30
- DCSP 07 et 26

Les collectivités territoriales :

- Conseil régional AuRA
- Conseils départementaux Ardèche et Drôme
- SGGA
- SMAC
- SICTOBA
- ComCom Les Vans en Cévennes
- SMGG
- PNR Vercors et Massif des Baronnies

Les établissements publics :

- ONCFS
- CREPS Vallon Pont d'Arc
- ONF 07
- Chambres de l'agriculture 07 et 26

Les associations :

- LPO Ardèche
- LPO Drôme
- CEN PACA
- Vautours en Baronnies
- CTFME 07
- C spéléologie 07

Les entreprises :

- Enedis Drôme Ardèche
- RTE

3.3. Enjeux :

Suite à des programmes de réintroduction et/ou retours spontanés, la région AuRA abrite à nouveau les quatre espèces de vautours d'Europe. Le Vautour percnoptère et le Vautour moine sont deux espèces rares à l'échelon européen. En France la population est de 92 couples (dont seulement 22 dans le sud-est) pour le Vautour percnoptère et de 40 couples pour le Vautour moine (27 dans les Causses et 12 dans les Baronnies et 1 dans le Verdon). En AuRA, les Vautours moines et percnoptères sont présents dans le sud des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

L'avenir de ces deux espèces, aux effectifs très faibles, passe par leur connaissance, la limitation des menaces sur leurs domaines vitaux et enfin par l'accès à la nourriture, notamment les cadavres issus des troupeaux d'animaux domestiques. Tous les jeunes Vautour moine et percnoptère qui naissent dans la région AuRA sont systématiquement bagués. Les informations recueillies permettent de mieux appréhender les dynamiques de population. Pour le vautour moine, ces données sont complétées depuis 2015 par des balises GPS posées sur tous les oiseaux réintroduits. Il serait très intéressant de pouvoir également équiper des reproducteurs des deux espèces. Malgré le travail important réalisé par ENEDIS dans le cadre de partenariats avec les structures chargées du suivi des vautours en AuRA, le réseau électrique constitue toujours une menace importante pour ces oiseaux. Le retour de l'utilisation illégale du poison pour la destruction des mammifères prédateurs fait peser une grave menace pour toutes les espèces de vautours. Les études récentes réalisées en Espagne montrent l'impact important que peuvent constituer les éoliennes. Compte tenu du développement de la filière éolienne il convient d'être particulièrement vigilant sur la localisation de tous les nouveaux projets d'implantation sur ou près des domaines vitaux des vautours.

Pour limiter les perturbations anthropiques sur les sites de reproduction il est indispensable d'avoir un partenariat avec les différentes structures proposant des activités en pleine nature (grimpeurs, randonneurs, chasseurs,...).

La mise à disposition des cadavres issus de l'élevage à travers la création de placettes éleveurs et de service de collecte a permis le retour spontané du Vautour percnoptère en AuRA. La LPO et VEB souhaitent poursuivre ce travail indispensable pour l'avenir des vautours.

3.4. Perspectives :

La connaissance de la survie, de la formation des couples et des déplacements sont indispensables aux actions de conservation.

Le baguage répond en partie à ce besoin mais l'équipement de reproducteurs avec des balises GPS permettrait de fournir des données objectives pour cartographier les menaces liées aux lignes électriques et pour apporter aux pouvoirs publics une argumentation fiable permettant de faire des choix cohérents sur la localisation des projets d'aménagement à risques (éolienne).

La mise en place de partenariats, de programmes d'information (éleveurs, élus) et de veilles écologiques est nécessaire pour faire face à l'utilisation illégale du poison.

D'autres partenariats doivent impliquer les pratiquants d'activités nature (grimpeur, chasseur) pour trouver des solutions concertées et assurer la quiétude des sites de reproduction. L'équarrissage naturel permet la mise à disposition des cadavres issus de l'élevage à travers la création de placettes éleveurs et services de collecte. Il est indispensable pour les vautours et pour le « Vivre ensemble à bénéfices réciproques » éleveurs /oiseaux nécrophages.

4. Recensement et synthèses des actions en faveur du Vautour percnoptère depuis trois ans

Ce travail de recensement et de synthèse est présenté sous forme d'un tableau dans un fichier à part. Il reprend chacune des actions du PNA AB, présentant sommairement celles-ci, affichant leur niveau de priorité national et régional et les partenaires liés à ces actions. Un bilan des actions sur les 3 dernières années et les perspectives de mise en œuvre de celle-ci sont présentés.

5. Capitalisation des actions en faveur du Vautour percnoptère en 2017

Le détail des actions réalisées en 2017 est présenté dans le tableau cité dans le point 4 (ci-dessus). Comme chaque année, la LPO AuRA a, selon les cas, organisé, réalisé, suivi les actions menées dans le cadre du PNA en AuRA, avec ses partenaires du sud de l'Ardèche et de la Drôme (Vautours en Baronnies, LPO Ardèche, LPO Drôme, SGGA, CD 07, FDC 07, ComCom Les Vans en Cévennes, SMAC, SICTOBA, Enedis Drôme-Ardèche, CREPS, CTFME Ardèche) :

| | |
|-------------------|---|
| Objectif 1 | Améliorer la connaissance pour mieux gérer et mieux préserver le Vautour percnoptère |
|-------------------|---|

| | |
|-------------------|------------------------------|
| Action 1.1 | Suivi des populations |
|-------------------|------------------------------|

En Ardèche, 2 nouveaux sites ont été occupés entre 2015 et 2017, la numérotation des sites a donc été actualisée. C'est le suivi des sites qui a permis de repérer et localiser les nouveaux sites occupés en 2015 et 2017 mais aussi de déterminer chaque année les nids réellement occupés en AuRA. En Ardèche, le nombre de couples est passé de 2 à 4 entre 2014 et 2017, et de 2 à 1 couples dans la Drôme. Le temps de suivi représente de 15 à 40 heures de suivi/site/an en AuRA, les variations importantes étant en lien avec le succès ou pas de la reproduction. Le nombre de jeunes produits en AuRA a été de 3 en 2017. Les variations du nombre de couples et les disparitions d'individus expliquent souvent les fortes variations de la reproduction annuelle au cours des 10 dernières années. Des soupçons d'empoisonnement ont été mis en avant sur le sud-Drôme. 2017 est la première année sans reproduction pour la Drôme depuis le retour de l'espèce en 2000.

| | |
|-------------------|---|
| Action 1.2 | Développer les opérations de baguage |
|-------------------|---|

Le programme national de baguage des jeunes Vautours percnoptère a débuté en 1997. Il s'agit d'un programme personnel d'Erick kobierzycki validé par le CRBPO. La LPO AuRA, LPO Ardèche et Vautours en Baronnies participent à ce programme depuis le début. Depuis le début du nouveau PNA (2015) 6 jeunes ont été bagués en AuRA (1 en 2015, 2 en 2016 et 3 en 2017). Le baguage est réalisé avec l'aide de plusieurs partenaires : SGGA, CREPS, CDFME 07, Nicolas Renous.

| | |
|-------------------|--|
| Action 1.3 | Étude spatio-temporelle de l'utilisation de l'espace par l'espèce |
|-------------------|--|

Le programme de suivi des individus par balise GPS initié par le SMG Gardon a permis d'améliorer nos connaissances sur les liens entre les oiseaux du Gard et de l'Ardèche. En effet, le mâle reproducteur en 2015 dans le Gard et équipé d'une balise (n°707) en début de saison 2016 sur son site gardois, s'est finalement cantonné et apparié en 2016 avec une femelle sur le site ardéchois

n°07K, aboutissant à une reproduction (1 jeune à l'envol). Après avoir passé l'hiver au sud de la Mauritanie, il est revenu sur le site de l'Ardèche en 2017. Ses déplacements ont donc pu être suivis de près et cela a permis de mieux connaître son domaine vital en période de reproduction qui était de 416 km² en 2016 et de 160 km² en 2017. Cette forte diminution du domaine vital pourrait s'expliquer par le fait qu'en 2016 l'oiseau fréquentait encore régulièrement son site gardois et par les possibles interactions avec de nouveaux couples voisins dans le Gard et l'Ardèche. La balise a permis de suivre 2 migrations postnuptiales (2016 et 2017) et une migration pré-nuptiale (2017) (Source : C. Ponchon-CEN PACA).

| | |
|-------------------|--|
| Action 1.4 | Analyse de la fonctionnalité des placettes alimentaires |
|-------------------|--|

En Ardèche, de 2015 à 2017, ce sont 7 placettes qui ont été suivies par piège-photo et une dans la Drôme. Cela représente 16 000 à 150 000 photos à analyser par an (mars à septembre). Cette action permet de suivre les oiseaux cantonnés durant toute la saison de reproduction en précisant leur arrivée de migration et parfois de déterminer à posteriori la date de ponte. Entre 2014 et 2017, de 8 à 10 percnoptères cantonnés ont été identifiés et de 8 à 19 percnoptères erratiques. Le nombre maximum d'oiseaux différents identifiés en Ardèche a été de 20 en 2017 et a atteint 15 individus dans la Drôme en 2016. L'accroissement de la population en Ardèche, les potentialités d'accueil dans la Drôme et le nombre important d'oiseaux surnuméraires observés chaque année en AuRA permet de penser que la zone de prospection couverte par l'espèce est plus vaste que la répartition actuelle des placettes. C'est pourquoi les opérateurs développent le réseau de placettes. En Ardèche, une nouvelle placette d'équarrissage a été construite en 2017 et 2 placettes éleveurs sont en projet en 2018. Dans les Baronnies (Vautours en Baronnies), 2 à 4 placettes éleveurs sont également en projet de 2018 à 2019. Le réseau de placettes favorables au percnoptère devrait passer de 8 en 2017 à 14 d'ici 2020.

| | |
|-------------------|--|
| Action 1.5 | Études génétiques et analyses biologiques et toxicologiques |
|-------------------|--|

Entre 2014 et 2017, 7 jeunes ont fait l'objet de prélèvements au moment du baguage en AuRA. Les échantillons ont été fournis à la responsable du programme de baguage (CRBPO) pour les transférer au CEFÉ de Montpellier. Aucun percnoptère n'a fait l'objet d'analyses toxicologiques.

| | |
|--------------------|--|
| Objectif II | Préserver, restaurer et améliorer l'habitat |
|--------------------|--|

| | |
|-------------------|--|
| Action 2.1 | Cartographier, actualiser et mettre à disposition les ZSM |
|-------------------|--|

Les ZSM des sites utilisés par les couples cantonnés en Ardèche et dans la Drôme sont centralisés par le coordinateur national. Les opérateurs locaux d'AuRA, transmettent ces informations aux gestionnaires d'espaces naturels (SGGA, PNR Baronnies, Sites Natura 2000).

| | |
|-------------------|---|
| Action 2.2 | Prévenir et réduire la dégradation des milieux |
|-------------------|---|

Une veille est conduite de façon transversale avec le PNA Aigle de Bonelli afin d'anticiper les projets éventuels sur les sites occupés et vacants des 2 espèces. Ce travail est réalisé en réseau avec d'autres associations mais aussi avec l'administration et les collectivités gestionnaires d'espaces naturels. Ces

projets ont concernés en Ardèche en 2017, un stand de Ball-Trap permanent à Bidon, et un projet d'extension d'un camping à Vagnas et un projet Photovoltaïque à Grospierres-Beaulieu.

| | |
|-------------------|---|
| Action 2.3 | Améliorer la capacité trophique dans l'aire de répartition |
|-------------------|---|

En 2017, une nouvelle placette a été construite, située sur la commune de Grospierres (Ardèche) sur le site géré par le SICTOBA. La LPO a deux projets de placettes éleveurs en Ardèche en 2018 : 1 chez un exploitant sur le plateau du Coiron, et un sur un site Natura 2000 sur les Gras de la moyenne vallée de l'Ardèche réunissant plusieurs éleveurs. Dans les Baronnies, 2 à 4 placettes éleveurs sont également en projet sur 2 ans à partir de 2018. Le réseau de placettes favorables au percnoptère devrait passer de 8 en 2017 à 14 d'ici 2020 en AuRA.

| | |
|---------------------|---|
| Objectif III | Réduire et prévenir les facteurs de mortalité anthropiques |
|---------------------|---|

| | |
|-------------------|--|
| Action 3.1 | Limitier l'impact des lignes et poteaux électriques |
|-------------------|--|

Une convention Enedis Drôme-Ardèche / LPO AuRA permet la cartographie et la neutralisation de poteaux à risque autour des gorges de l'Ardèche. En 2017, 12 poteaux ont été neutralisés par Enedis. Une étude cartographique de hiérarchisation des poteaux à risque sur une partie des domaines vitaux des 4 couples de Vautour percnoptère est en cours. La LPO a initié la création du Comité Régional Avifaune d'AuRA, dont la charte a été signée en 2014 réunissant RTE, Enedis, ASTERS et la LPO AuRA. Ce CRA a fortement resserré les liens entre les partenaires. Il a permis la réalisation de la carte des enjeux avifaune de Rhône-Alpes où les zones ZSM du Vautour percnoptère apparaissent en 1ère priorité. La LPO AuRA est signataire de la charte Avifaune du Languedoc-Roussillon (DREAL Occ, CEN Occ, Enedis, LPO AuRA) pour le suivi des neutralisations réalisées sur la zone gardoise fréquentée par les couples des gorges de l'Ardèche.

| | |
|-------------------|--|
| Action 3.2 | Limitier l'impact des parcs éoliens |
|-------------------|--|

Cette action est menée sous forme de veille transversale avec les autres PNA rapaces concernés (Aigle de Bonelli, Vautour moine, Gypaète barbu). Les coordinateurs des PNA Aigle de Bonelli (CEN LR et PACA, LPO AuRA) ont adressé en décembre 2014 un courrier à la Ministre, demandant de réaffirmer auprès des préfets concernés leur obligation de prise en compte des enjeux patrimoniaux et notamment de l'Aigle de Bonelli lors de l'instruction des dossiers. Suite à ce courrier la Ministre a répondu positivement en adressant un courrier le 13/05/15 aux 3 préfets de régions.

| | |
|-------------------|---|
| Action 3.3 | Veille sanitaire (pathologies) et réduction des risques d'empoisonnement et d'intoxication |
|-------------------|---|

Au moins 2 cas d'empoisonnements de vautours au Carbofuran sur le secteur des Baronnies ont été observés en 2013 et 2014. Les risques d'empoisonnement sont donc présents en AuRA. Une veille est menée par les opérateurs, et des efforts de sensibilisation sont conduits auprès de l'administration (DDT, ONCFS, ONF) et les acteurs locaux (éleveurs) lors d'échanges ou de réunions. S'agissant d'actes individuels la dissuasion et la répression sont très difficiles à atteindre.

| | |
|-------------------|--|
| Action 3.4 | Définir les conditions administratives et techniques du suivi des oiseaux blessés |
|-------------------|--|

En AuRA, les cas de mortalité de rapaces, sont généralement analysés par F. ROQUE du laboratoire VETAGRO-SUP à l'école vétérinaire de Lyon.

| | |
|--------------------|--|
| Objectif IV | Étendre l'aire de distribution et faciliter les échanges d'individus entre les noyaux de population |
|--------------------|--|

| | |
|-------------------|---|
| Action 4.1 | Identifier les sites potentiels de présence, favoriser leur recolonisation |
|-------------------|---|

La bibliographie et la base de données de la LPO permet de connaître les sites occupés jusqu'aux années 1960-1970 en AuRA. Les causes connues d'abandon des sites sont liées aux destructions (empoisonnement, piégeage et tirs) jusqu'à la fin des années 1970, à la réduction de l'accès aux ressources alimentaires de par la réglementation sur l'équarrissage, à la régression des activités d'élevage et des populations de grands ongulés, et le dérangement par les activités humaines (loisirs, travaux forestiers,...). En AuRA, la majorité des sites vacants bénéficient d'un statut réglementaire et/ou de gestion (RNN, ZPS, Natura 2000, APPB ou ENS). Ceci a permis la mise en place de réglementations visant la persévération des espèces à enjeux ou de négocier des accords entre acteurs (convention escalade,...). Sur le site Natura 2000 de la Moyenne Vallée de l'Ardèche, un projet de placette est prévu en 2018 pour accompagner le programme pastoral en cours sur les plateaux des Gras de Chauzon/Lanas et de Labeaume (à proximité d'anciens sites du percnoptère).

| | |
|-------------------|---|
| Objectif V | Favoriser la prise en compte du Plan dans les politiques publiques |
|-------------------|---|

| | |
|-------------------|---|
| Action 5.1 | Favoriser la prise en compte du plan dans les politiques publiques |
|-------------------|---|

Cette action est transversale avec les PNA Aigle de Bonelli, Vautour moine et Gypaète barbu. En Ardèche, la LPO participe aux COPIL des Sites Natura 2000 concernant l'espèce (sites occupés et vacants). C'est l'occasion pour la LPO de rappeler l'intérêt qu'auraient les structures animatrices à mettre en place des Zone de Protection Spéciale (ZPS) sur les sites qui ne le sont pas encore (Rimouren, Gorges du Chassezac, Cirque de Gien, Gorges de la Beaume) afin de pouvoir développer pleinement et plus directement des programmes envers l'avifaune. A l'heure actuelle, aucune démarche allant dans ce sens n'a été réalisée sur les sites Natura 2000 de l'Ardèche par les collectivités ou les services de l'Etat. Pour les sites occupés, certaines actions du PNA sont inscrites dans le Plan de Gestion de la RNNGA et dans le Docug de la ZPS de la Basse-Ardèche (SGGA). Dans la

Drôme, l'association Vautours en Baronnies et la LPO Drôme participent également aux COPIL des sites Natura 2000 (D9) et la ZPS des Baronnies (ZPS27).

| | |
|--------------------|---------------------------------------|
| Objectif VI | Favoriser l'acceptation locale |
|--------------------|---------------------------------------|

| | |
|-------------------|---|
| Action 6.1 | Sensibiliser les publics: décideurs, socio-professionnels, gestionnaires, grand public |
|-------------------|---|

La LPO AuRA, la LPO 07, le SGGA et Vautours en Baronnies participent chaque année aux journées mondiales de sensibilisation sur les vautours. Il s'agit d'animations organisées fin août/début septembre durant lesquelles sont accueillis divers publics locaux (résidents, visiteurs). Des conférences sont organisées chaque année en Ardèche et dans la Drôme dans les villages afin de sensibiliser les résidents et les sociaux professionnels (éleveurs) sur le thème des vautours et l'intérêt de l'équarrissage naturel. Des articles de presse ont été publiés dans la presse régionale et locale aussi bien dans le cadre des actions menées spécifiquement sur le Vautour percnoptère (bague des jeunes en Ardèche), que dans celui du LIFE Gyp'Connect. Deux reportages télévisés ont été réalisés sur les vautours dans les Baronnies (France 3 et ARTE). La Maison des Vautours à Rémuzat (Vautours en Baronnies) accueille plus de 10 000 visiteurs par an, le SGGA accueille chaque année des scolaires dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche où le thème des espèces sensibles est abordé. La LPO et le SGGA interviennent chaque année au CREPS de Vallon Pont d'Arc dans le cadre des unités de formation des Diplômes d'Etat des sports de nature (Escalade, spéléologie, Accompagnateur en Montagne).

| | |
|-------------------|--|
| Action 6.2 | S'insérer dans les champs de l'éducation et de la formation |
|-------------------|--|

L'action dirigée vers l'éducation est conduite à l'échelle nationale par la LPO Mission Rapaces. La LPO AuRA et le SGGA interviennent chaque année au CREPS de Vallon Pont d'Arc dans le cadre des unités de formation des Diplômes d'Etat des sports de nature (Escalade, spéléologie, Accompagnateur en Montagne). Des réunions sont organisées avec l'administration (DDT 07) réunissant l'ONCF, le PNR des Monts d'Ardèche, le SGGA et la Chambre de l'agriculture, afin de présenter l'état des populations de vautours en Ardèche, le réseau de placettes d'équarrissage et montrer l'intérêt de celui-ci aux représentants de la profession agricole. Vautours en Baronnies travaille en partenariat avec le PNR des Baronnies, notamment avec les services Agriculture et Environnement.

| | |
|---------------------|---|
| Objectif VII | Coordonner les actions et favoriser la coopération pour la conservation du Vautour percnoptère |
|---------------------|---|

| | |
|-------------------|---|
| Action 7.2 | Diffuser les connaissances et animer les réseaux nationaux |
|-------------------|---|

La coordination du Plan à l'échelle nationale est assurée par la LPO MR et la coordination à l'échelle de la population du sud-est de la France est réalisée par le CEN PACA : suivi des dossiers administratifs et des projets transversaux, animation des réunions des différents réseaux (gestionnaires et opérateurs techniques), mise à jour du site web... La coordination en AuRA est assurée par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit d'animer et mobiliser les observateurs, d'assurer

le lien avec les gestionnaires, de représenter le PNA dans les réunions d'instances régionales, de centraliser les données régionales, de participer aux réunions du PNA. La LPO AuRA, la LPO Ardèche et le PNR des Monts d'Ardèche ont accueilli le Groupe Vautours France 2016. La LPO AuRA participe chaque année aux différentes réunions du PNA du sud-est France et au COPIL national.

| | |
|----------------------|------------------------------------|
| Objectif VIII | Bilan et évaluation du plan |
|----------------------|------------------------------------|

| | |
|-------------------|------------------------------------|
| Action 8.1 | Bilan du plan et évaluation |
|-------------------|------------------------------------|

La LPO AuRA rédige chaque année le bilan annuel pour la région AuRA à partir des éléments d'information apportés par ses principaux partenaires techniques que sont le SGGA, Vautours en Baronnies, LPO Ardèche, LPO Drôme et le PNR du Vercors. Ces mêmes éléments sont transmis au CEN PACA qui rédige la synthèse annuelle pour la population du sud-est de la France.

6. Mise en forme des éléments

La LPO AuRA a réalisé un poster selon les objectifs et la trame établis par la DREAL et l'ensemble des animateurs des PNA de AuRA. Ce poster précise le statut des 2 espèces de vautours, leur répartition, identifie les menaces et les enjeux en AuRA. Il présente aussi les principales actions menées (cf. Annexe 2).

7. Appui aux projets émergents et / ou en continuité d'actions antérieures

Cette action correspond au travail mené régulièrement par la LPO AuRA en tant qu'animatrice du PNA, et Vautours en Baronnies, et que l'on retrouve notamment dans les objectifs 5 et 6 du PNA (cf. ci-dessus).

8. Participation au séminaire régional sur les espèces menacées organisé par la DREAL

La LPO AURA a participé au Séminaire du 14 novembre 2017 à Lyon comme l'ensemble des animateurs des PNA d'AURA. Ce fût l'occasion d'échanger avec les autres animateurs, certains représentants des instances régionales et des partenaires locaux (SGGA, DDT 26, DCSPP 07).

ANNEXE 1 : Répartition du Vautour percnoptère et du Vautour moine en AuRA

Suite à des programmes de réintroduction et selon les cas aux retours spontanés, notre région abrite à nouveau les 4 espèces de vautours d'Europe. Le Vautour percnoptère et le Vautour moine, espèces rares à l'échelon européen, sont présents dans le sud des départements de la Drôme et de l'Ardèche.



